

Le contexte et développement de l'intervention



Image
provenant
du SPW

Le nouveau propriétaire de la ferme du Baron, Monsieur David Larivière, projette la **restauration** de celle-ci et **la construction de 6 nouveaux logements** dans le pré avoisinant. La CCATM de la commune de Ramillies connaissant la sensibilité archéologique des lieux a suggéré à Monsieur Larivière de prendre contact avec l'AWaP. Réceptif et ouvert à cette proposition, ce dernier a jugé dès lors profitable pour toutes les parties de mettre son terrain à disposition des archéologues en amont du dépôt de permis afin de le voir libéré de toute contrainte archéologique.

Une brève analyse documentaire ayant confirmé la haute probabilité de **l'existence d'une chapelle et d'un cimetière**, une évaluation archéologique de la parcelle a été programmée pour la mi-septembre 2021. L'évaluation consiste à prendre connaissance du potentiel archéologique d'une zone donnée par divers moyens. Dans le cas présent, 7 tranchées ont été creusées à la pelle mécanique, parallèlement les unes aux autres, sur une largeur de 1,80 m et une profondeur maximum de 1,20 m. Cette évaluation a d'abord mis en évidence que le site est caractérisé par une stratigraphie complexe composée d'une accumulation de couches d'épaisseur et de composition variées. L'évaluation a permis d'identifier des vestiges appartenant à un édifice religieux et à un cimetière, comme espéré, mais aussi à d'autres bâtiments en moellons.



*Image
provenant
du SPW*

Vu l'intérêt de ces découvertes, une campagne de fouille de 4 mois a été programmée directement après la phase d'évaluation. Pour ce faire, 2 grandes zones d'une superficie de 6 ares et 8 ares ont été ouvertes le long du ruisseau Saint-Jean. Au sein de ces vastes ouvertures, un très grand nombre de vestiges dits « négatifs » (structure en creux, comme des fosses, fossés, etc.) et maçonnés (mur, massifs, niveau de sol, âtre, etc.) sont apparus. Diverses phases d'aménagements de l'édifice religieux et du cimetière ont notamment pu être appréhendées. Dans la seconde aire de fouille ont été mis au jour plusieurs constructions liées à un vaste complexe agricole organisé autour d'une cour centrale.

L'excellent état de conservation des vestiges (murs conservés en élévation sur plusieurs assises ; cercueils complets, etc.), leur rareté et leur exemplarité soulignent l'intérêt scientifique et le potentiel incontestable du site. Une série de démarches ont alors été entreprises afin de pouvoir prolonger l'intervention archéologique.





*Image
provenant
du SPW*

Entre temps, le chantier est resté actif grâce à la présence d'un petit nombre d'employés, mais aussi avec l'aide de nombreux bénévoles et stagiaires. Cette équipe, d'ampleur variable, a continué les recherches, permettant ainsi la mise au jour de larges et profondes douves aux berges aménagées en bois, antérieures au complexe agricole, suggérant l'existence d'un complexe castral antérieur de type « motte », ce qui accroît encore l'intérêt du site. L'équipe de chantier a aussi consacré un mois de son temps à la préparation et la réalisation de visites. Celles-ci ont été organisées en commun avec plusieurs agents communaux.



*Image
provenant
du SPW*

Les procédures administratives ayant abouti, le chantier archéologique bénéficie pour l'hiver 2022-23 d'un renfort d'équipe qui permettra, on l'espère, la fouille des douves et des vestiges qu'elles entourent.

[Mentions légales](#) [Déclaration sur l'accessibilité](#) [Gestion des cookies](#)

[Connexion agent](#) Site réalisé en collaboration avec IMIO sous licence libre © 2023

Un bref aperçu des sources archivistiques

L'histoire du hameau d'Huppaye est fortement liée à celle de la commune de Jodoigne dont il dépend jusqu'en 1795.

Vers 1173, le comte Gilles de Duras assigne aux Hospitaliers la dîme d'Huppaye et d'autres terres conférant ainsi des revenus stables à l'ordre. Dès lors, les religieux y construisent leur maison connue plus tard sous le nom de « cense de Chantraine » (Les érudits du 11^e siècle affirme que le toponyme Chantraine signifie lieu où chante la Grenouille). D'après Hanon de Louvet, auteur de l'Histoire de la ville de Jodoigne, la maison des Hospitaliers, construite sur la terre de Rainfroid, en rive gauche du ruisseau Saint-Jean, constitua pendant longtemps le centre du hameau. Au 13^e siècle, la maison devient le siège d'une commanderie. Durant les 14^e et 15^e siècles, les Hospitaliers d'Huppaye prennent une place de plus en plus importante au sein de l'ordre et du duché du Brabant. Nommés baillis d'Avalterre, les religieux deviennent également les conseillers du duc de Brabant. De ce fait, dès la fin du 15^e siècle, ils délaissent de plus en plus la commanderie de Chantraine pour Louvain. Finalement, ils s'installent à Vaillampont dans la seconde moitié du 17^e siècle. Malgré cet abandon au cours du 15^e siècle, Chantraine est considérée comme l'une des commanderies les plus anciennes et les plus importantes que l'ordre hospitalier possédait en Belgique.

Seigneurs importants d'Huppaye, les Hospitaliers détiennent dans le hameau de nombreux biens et droits. Parmi ceux-ci, ils disposent de la collation de la chapelle Saint-Jean-Baptiste dont les fouilles archéologiques ont mis au jour les vestiges. Cette chapelle, doit sans doute son origine à cet ordre religieux. Il y avait alors deux chapelles dans le hameau de Huppaye : la chapelle conventuelle, dans la commanderie, et la chapelle Saint-Jean-Baptiste. Malheureusement, aucun acte ne nous apporte d'informations concernant sa date de fondation. Elle est mentionnée pour la première fois dans le pouillé du diocèse de Liège de 1457-1462 (suivant nos recherches archivistiques actuelles). Cette chapelle dépend de la paroisse Saint-Médard de Jodoigne jusque 1600, date à laquelle elle est élevée au rang de quarte-chapelle. Une quarte-chapelle est une église paroissiale de maigre revenu puisqu'elle ne payait que le quart de la taxe dû par une église paroissiale ordinaire à l'évêché. Vers le milieu du 17^e siècle, plusieurs visites témoignent que la chapelle est dans un état déplorable. Malgré quelques travaux, la situation demeure quasiment inchangée au 18^e siècle. La construction d'un nouvel édifice devient alors essentielle. S'il est d'abord question d'agrandir la chapelle de la commanderie de Chantraine pour accueillir les paroissiens, il est finalement décidé de construire un nouvel édifice de culte à mi-chemin entre Chantraine et la chapelle Saint-Jean-Baptiste. Dans la seconde moitié du 18^e siècle, les deux édifices de culte sont désaffectés : l'église

d'Huppaye est détruite et son cimetière est utilisé comme pépinière tandis que la chapelle Chantraine est transformé en grange.

Si le développement d'Huppaye doit beaucoup à la présence de la commanderie des Hospitaliers, il ne faut pas oublier que d'autres acteurs y ont joué un rôle important du 12^e au 15^e siècle. En effet, laïques comme religieux détenaient des biens et des droits au hameau d'Huppaye, et ont par conséquent, participé au rayonnement de celui-ci. Les grandes familles de seigneurs, y établirent des fermes ou censes qui marquèrent durablement le paysage d'Huppaye : tel est le cas de la cense du Grand Château ou de Fauconval. Parallèlement, plusieurs communautés religieuses procédèrent de la même manière en élevant des fermes importantes dans ou à proximité d'Huppaye. Ainsi les fermes du Stocquoi et de Grindaël dépendant respectivement de l'abbaye d'Opheylissem et du prieuré de Groenendaël.

[Mentions légales](#) [Déclaration sur l'accessibilité](#) [Gestion des cookies](#)

[Connexion agent](#) Site réalisé en collaboration avec IMIO sous licence libre © 2023

Perspectives

Actuellement, il est prévu d'entamer une campagne de fouille d'au moins 2 mois dédiée à l'étude des douves et des vestiges qu'elles encerclent. Elle se déroulera durant le premier semestre de 2023.

Après la phase terrain débiteront les nombreux travaux du post-fouille. Le **mobilier archéologique** mis au jour sera trié et nettoyé en fonction de son matériau. Ainsi les objets organiques, en verre et en terre-cuite doivent être nettoyés à l'eau, les objets métalliques doivent être scannés et si nécessaire restaurés et les objets en bois doivent être séchés et stabilisés avant traitement en laboratoire. Les ossements humains seront par la suite étudiés par un anthropologue. Les tessons en verre et terre-cuite seront recollés en vue de recréer des objets les plus complets possibles, avant d'être étudiés par des céramologues. Des prélèvements de bois de cercueils seront datés grâce à des analyses dendrochronologiques et les essences des bois utilisés seront identifiées par un anthracologue.

Les archéologues vont devoir traiter tous les enregistrements réalisés, trier et encoder les photographies ; mettre au net les relevés des plans, coupes stratigraphiques et élévations de maçonneries. Un historien se chargera de consulter les archives afin de recueillir toutes les informations existantes sur la chapelle, le cimetière et les deux types d'habitat fouillés. Enfin, un rapport archéologique regroupant toutes les données fournies par ces diverses études sera rédigé. Ces traitements, études et analyses prennent beaucoup de temps et de ce fait, des articles et communications intermédiaires sont prévus afin de diffuser au mieux les divers résultats du post-fouille.

[Mentions légales](#) [Déclaration sur l'accessibilité](#) [Gestion des cookies](#)

[Connexion agent](#) Site réalisé en collaboration avec IMIO sous licence libre © 2023

Le pôle habitat : un espace castral entouré de douves, ensuite une ferme



Image
provenant
du SPW

Le complexe maçonné mis au jour à une quinzaine de mètres à l'est des vestiges de la chapelle se compose d'une cour centrale pavée cernée, sur au moins 3 de ses côtés, par des constructions. Au sud, un porche hors œuvre ; à l'ouest et au nord, de vastes bâtiments et à l'est, au moins un petit bâtiment et une voie d'accès secondaire

La **cour** (5), dégagée partiellement, est pavée, suivant les endroits, de gros blocs bruts de grès ou de pierre de Gobertange posés très grossièrement, à sec.





Image
provenant
du SPW

Au sud de la cour, le **porche** (6) d'entrée est constitué de deux murs parallèles en moellons équarris en pierre de Gobertange, maçonnés au mortier de chaux. Les murs sont conservés sur plus d'un mètre d'élévation et l'une de leurs assises présente un biseautage horizontal de manière à marquer la limite entre le soubassement et le reste de l'élévation du mur. Le porche est orienté vers un petit chemin qui menait de la commanderie à la rue d'Autre-Église.



Image
provenant

A l'ouest de la cour, le **corps de logis** (logement du fermier) est composé d'un bâtiment de plan rectangulaire de 12,53 m sur 6,20 m constitué d'un couloir desservant trois pièces en enfilade (7). La **cuisine** occupe la pièce sud. Le sol et les deux murets latéraux de la cheminée sont encore visibles.



Image
provenant
du SPW

Le sol de l'âtre est constitué de briques et de fragments de meule en pierre bleue. Le bâtiment est constitué de murs en moellons non équarris de pierre de Gobertange maçonnés au mortier de chaux. De faible épaisseur (max. 40 cm) et non parementés, ces murs devaient servir de soubassements et de fondations peu profondes à un édifice en pans de bois. Des sondages profonds à l'intérieur du bâtiment ont révélé les vestiges d'au moins deux autres phases de constructions du corps de logis, de moindre ampleur.

Un **vaste édifice**, de moellons de pierre de Gobertange maçonnées au mortier de chaux, est accolé au mur pignon nord du corps de logis (8). Deux phases distinctes du bâtiment, présentant des orientations et superficies légèrement différentes ont été identifiées (10,80 m sur 7,20 m et 12,40 m sur 8,60 m). Le bâtiment de la seconde et dernière phase est composé de trois pièces, dont deux sont munies d'un petit âtre constitué de briques sur chant. À l'arrière du bâtiment, un étroit chemin orienté nord-est/sud-ouest est visible sur au moins 3 m de long (9). Il semble mener vers le pôle religieux.

Les bâtiments situés au nord et à l'est de la cour n'ont pas été reconnus dans leur entièreté. la zone de fouille étant trop réduite pour cela. Au nord de la cour s'étend un

concrète, la zone de fouille étant trop réduite pour couvrir toute la cour. On a découvert un **long bâtiment**, axé est-ouest et composé d'au moins 3 pièces en enfilade (10). Le sol d'une de celle-ci présente les traces de solins en bois indiquant la présence d'une cloison interne en matériaux périssables.



*Image
provenant
du SPW*

À l'est de la cour, ont été mis au jour un petit édifice de plan carré et un accès secondaire semblant mener à la rue Autre-Eglise, dégagé sur une dizaine de mètres de long (11). Ce chemin est construit en blocs de grès non taillés, de grandes et moyennes dimensions bordés de troncs d'arbres, pour certains écorcés.

Le matériel céramique mis au jour au sein de ce complexe indique que ces structures ont été détruites et abandonnées au milieu du 16^e siècle, et qu'elles étaient en fonction au moins durant tout le 15^e siècle, peut-être même depuis la fin du 16^e siècle. Les quelques sondages profonds réalisés ont prouvé l'existence d'aménagements antérieurs, dont le mobilier remonte au 12^e siècle.





Image
provenant
du SPW

Les vestiges de ce complexe agricole sont partiellement aménagés dans les couches d'abandon de **douves antérieures** (12). Ces dernières n'ont pas été repérées sur toute leur surface. Les six tronçons courbes appartenant à ce large fossé laissent penser que les douves encerclaient un espace de plan ovale d'approximativement 750 m² de surface, encore non fouillée. Les douves se présentent comme un fossé large de 7 m et faisant plus de 4 m de profondeur.

Seuls les 2 m supérieurs ont été sondés par l'équipe archéologique. Ces terres contenaient du mobilier varié datant essentiellement des 15^e et 16^e siècles, composé de chaussures complètes ou de semelles en cuir, de couteaux et cuillères en laiton, fer et bois, d'ossements animaux et essentiellement de fragments de céramiques appartenant à des éléments de vaisselle de table, de présentation et de cuisine. Une fois ces terres ôtées, des berges, renforcées par des clayonnages en bois, sont apparues.



Image
provenant
du SPW

Le remplissage en eau des douves devait se faire, soit grâce à une nappe phréatique très haute, comme c'est le cas de nos jours, soit grâce au détournement des eaux du ruisseau Saint Jean. L'accès aux bâtiments situés à l'intérieur de ce fossé en eau se

faisait via des aménagements en moellons situés sous le porche du complexe agricole des 15^e - 16^e siècles. Un ponton ou le vestige d'un pont en bois, enjambait l'escarpe de la douve, et reposait sur au moins quatre gros poteaux dressés encore en place.

[Mentions légales](#) [Déclaration sur l'accessibilité](#) [Gestion des cookies](#)

Connexion agent Site réalisé en collaboration avec IMIO sous licence libre © 2023

Le pôle religieux : église et cimetière

Les vestiges du bâtiment religieux, axé est/ouest, sont rapidement apparus à proximité du coude formé par le ruisseau Saint-Jean.

Il s'agit de murs et de niveaux de circulation (sol, trottoir, terre battue). Les maçonneries sont pour l'essentiel composées de moellons de grès et plus rarement de pierre de Gobertange, liés au mortier de chaux. En certains endroits, les moellons ont été récupérés après l'abandon de l'édifice. Les sondages profonds réalisés au sein de l'édifice révèlent que certaines élévations de murs sont conservées sur plus de 80 cm de hauteur et que l'édifice a connu au minimum quatre niveaux de circulation distincts.

L'analyse des vestiges distingue trois phases chronologiques.

La première est une chapelle mononef (1), c'est-à-dire une église composée d'une seule nef, sans bas-côtés (mesurant 8,38 m sur 18,97 m), à chœur quadrangulaire et à abside hémicirculaire.

Elle sera dans un second temps agrandie vers le nord par l'aménagement d'un second vaisseau, portant ses dimensions à 11,08 m sur 18,97 m (2).

La troisième phase d'aménagement consiste en la reconstruction complète du chœur, en un agrandissement de l'édifice vers l'est et en la construction d'une abside pentagonale (3). Enfin, un porche hors œuvre sera, à une époque encore indéterminée, accolé au mur gouttereau sud, devant l'entrée de la chapelle (4). Un étroit chemin de pierres permettait le passage entre ce porche et le chemin Saint-Jean.





Image provenant du SPW



Image provenant du SPW



Image
provenant
du SPW

Les limites du cimetière, et donc sa surface et son importance, restent inconnues.

Actuellement, ce sont plus de 120 sépultures qui ont été soigneusement dégagées, dans et autour de l'édifice religieux. Certains cercueils sont déposés sur les niveaux de destruction des murs et des sols de l'édifice, indiquant que l'utilisation du cimetière a perduré alors que la chapelle était en phase de destruction. Les creusements des sépultures sont de plan trapézoïdal, plus rarement rectangulaire. Ils sont orientés est/ouest, et leurs dimensions variables prouvent qu'ils sont prévus pour recevoir des défunts adultes, des enfants et des bébés voire des fœtus (appelés individus « immatures » dans le jargon des anthropologues). Les observations archéologiques et anthropologiques permettent de déterminer que les corps ont été déposés dans des cercueils, simplement enveloppés dans un linceul ou encore mis en cercueil enveloppés d'un linceul. Ils sont le plus souvent placés couchés sur le dos (en décubitus), avec les mains croisées sur le bassin ou, moins fréquemment, les bras le long du corps ; dans de rares cas, les chevilles sont croisées. Les sépultures les plus récentes sont assez mal conservées, ce qui s'explique par le fait qu'elles sont très proches du niveau de circulation actuel.

Les contenants (cercueil ou linceul) sont surtout identifiés par les contraintes subies par les squelettes. Des clous en fer et des traces ligneuses foncées permettent dans quelques cas de confirmer la présence d'un cercueil, et quelques fines aiguilles en alliage de cuivre celle d'un linceul. Les sépultures les plus anciennes, et donc les plus profondément enfouies, ont révélé des ossements et des cercueils en bois bien mieux conservés, en raison de la présence proche de la nappe phréatique.

En effet, le bois et les os, tout comme les autres matériaux organiques, se conservent très bien dans un milieu gorgé d'eau, pauvre en oxygène (dit milieu anaérobie). Les types de cercueils actuellement reconnus sont soit trapézoïdaux, soit rectangulaires, avec un couvercle soit parfaitement plat soit en bâtière. De rares cas de couvercle peint ont été identifiés. Les décors conservés sont de couleur noire, blanche, verte et rouge. Ils sont soit géométrique, soit cruciforme. Dans quelques cas, les fibres des cordes ayant servi à descendre les cercueils dans leurs vastes creusements sont encore visibles.

La quasi-absence d'objet céramique caractéristique au sein du complexe religieux ne permet pas de proposer une chronologie absolue des vestiges. Toutefois, au vu des très rares tessons récoltés, les éléments actuellement fouillés semblent remonter jusqu'au 15^e siècle.





[Mentions légales](#) [Déclaration sur l'accessibilité](#) [Gestion des cookies](#)

[Connexion agent](#) Site réalisé en collaboration avec IMIO sous licence libre © 2023